



## **PRINCIPES DE L'AIDE FINANCIÈRE**

### **La fondation Paul Schiller (FPS) soutient des projets d'utilité publique**

- visant à un développement durable
- visant à une société menant à l'intégration
- agissant de façon multiple et efficace
- qui sont d'actualité et relèvent de l'intérêt général

D'une façon générale, un projet subventionné doit remplir ces conditions et ne présenter aucun motif de rejet.

La Fondation Paul Schiller soutient également l'engagement personnel d'individus et de groupes.

Les fonds de la Fondation Paul Schiller ne sont pas destinés à soulager les finances publiques, mais plutôt à soutenir des projets innovants et complémentaires sur une base privée et institutionnelle.

## **DOMAINES D'INTERVENTION**

### **❖ Domaine social et société**

La Fondation Paul Schiller s'engage en faveur d'une société inclusive. Elle renforce la participation et l'égalité des chances de toutes les catégories de population - enfants, jeunes et moins jeunes - et de tous les groupes ethniques et religieux. Nous soutenons également les discussions indépendantes et critiques sur les questions d'actualité.

### **Enfance et jeunesse**

La FPS subventionne des projets dans les domaines

- de l'information et de la sensibilisation aux droits de l'enfant et de l'application de ces droits,
- des besoins fondamentaux primaires et des conditions de développement des enfants en mettant l'accent sur la protection, la sécurité et la participation,
- de l'augmentation des possibilités d'éducation des enfants grâce à l'encouragement précoce jusqu'au niveau scolaire primaire,
- de l'aménagement du territoire et du développement de projets adaptés aux enfants ainsi que de la réalisation de constructions par le biais de l'information, la sensibilisation et la compétence des professionnels concernés,
- de la bonne qualité de l'espace d'action dans l'environnement de vie des enfants et des jeunes en mettant l'accent sur le droit de jouer et de se divertir.



## **Personnes âgées**

Nous soutenons les projets

- visant à améliorer la qualité des soins dispensés aux personnes âgées ou atteintes de démence,
- visant au maintien d'une vie sociale pour les personnes âgées ou atteintes de démence.

## **Personnes atteintes de lésions cérébrales (Fonds Alice Zimmermann)**

Nous soutenons les projets d'organisations pour personnes cérébrolésées qui proposent des offres dans les domaines de l'ergothérapie, de la peinture, de la danse, de la musculation, etc. ou qui permettent aux personnes cérébrolésées d'y accéder.

## **Ethnies et religions**

Nous soutenons les projets

- consacrés au dialogue et à la cohabitation en partenariat entre les différentes confessions religieuses, ethnies et nationalités en Suisse.

## **S'informer et réfléchir sur des thèmes d'actualité**

Nous soutenons les projets qui

- renforcent la compréhension de l'histoire contemporaine et les questions d'avenir, et qui encouragent le débat critique et la discussion,
- améliorent la qualité des médias.

## **❖ Culture**

La Fondation Paul Schiller s'engage pour la participation culturelle. Nous soutenons les projets qui donnent accès à la culture et qui permettent de se confronter à la culture et à la création artistique pour en tirer des enseignements.

A cet effet, la FPS promeut des projets culturels avec une approche méthodique et innovante de la médiation artistique et culturelle,

- qui, sur la base d'un concept pédagogique, impliquent la participation et l'activité d'enfants et de jeunes, en leur permettant de s'exprimer de manière créative et selon leurs propres idées.
- dont le concept s'appuie sur la participation culturelle et la compréhension entre des personnes d'origines linguistiques et culturelles différentes.

Nous soutenons de préférence les projets visant à réaliser plusieurs de ces objectifs.



## ❖ **Nature et ressources**

La gestion de la nature et des ressources doit être aussi efficace, respectueuse et durable que possible. La Fondation Paul Schiller s'engage donc aussi bien pour la transmission de connaissances sur la nature que pour la protection des habitats ainsi que pour une utilisation durable des sols et du développement territorial durable. Les projets peuvent être axés sur la recherche, sur des concepts ou sur la pratique.

### **Exploitation persistante du sol et aménagement du territoire**

Nous soutenons les projets visant à concilier les exigences sociales et économiques du territoire avec ses fonctions écologiques. A cette fin, la FPS promeut

- une agriculture respectueuse de la biodiversité et adaptée au lieu d'implantation au moyen de contributions aux offres de formation et de conseil pour les agriculteurs, mais également en soutenant une recherche agricole et un développement de la pratique ciblés,
- l'élaboration de bases pour un aménagement du territoire durable.

### **Connaissances de la nature et des ressources naturelles de la vie**

La FPS aspire à ce que les gens se passionnent et s'engagent pour la nature et qu'ils se sentent capables de participer aux débats. A cette fin, la FPS soutient

- des offres de formation visant à promouvoir la connaissance des habitats et des espèces, et à préserver les ressources,
- des offres de formation qui réunissent le public et les acteurs économiques et politiques autour de questions écologiques.

En outre, la FPS édite une série de cahiers sur la nature et le paysage et publie des monographies dont les thèmes sont au croisement de la recherche et de la pratique.

### **La protection d'espaces vitaux et les animaux sauvages**

Nous soutenons les projets orientés vers l'action et la recherche visant

- à promouvoir la biodiversité en Suisse,
- à sécuriser, valoriser et relier les habitats des espèces animales et végétales menacées,
- la préservation de structures paysagères de grande valeur culturelle, historique et écologique.



### **Jardins et parc zoologiques**

La FPS soutient des jardins et des parcs zoologiques respectueux des principes de la stratégie de conservation de l'Association mondiale des zoos. Nous soutenons

- les installations orientées vers des paysages et des milieux de vie originaux
- les projets zoopédagogiques
- les installations d'infrastructures pour favoriser la santé des animaux

### **La Fondation Paul Schiller ne soutient pas**

- Des projets moins de 24 mois après leur octroi ou leur adjudication
- Des versements à des personnes seules pour subvenir à leurs besoins
- Des bourses
- Des contributions à des anniversaires et à des prix ou récompenses
- Des contributions à des organisations de collecte. La FPS ne concède des contributions directes qu'à des projets ou à l'institution responsables
- Des expositions permanentes dans des musées
- Des projets de construction, sauf s'ils sont en relation avec des projets de développement dans des régions montagnardes et rurales économiquement faibles
- Des projets qui étaient déjà entamés lorsque le Conseil de fondation s'est réuni pour en décider (les réunions pour l'octroi ou l'adjudication de subventions ont lieu en juin et en novembre)
- Nous ne soutenons les projets à réaliser à l'étranger que si une personne ou une institution connue de la FPS les prend en charge et en est coresponsable

**Veillez soumettre votre demande dans une des quatre langues nationales.**